

Créer votre espace (compte) Urssaf en ligne

Accéder au Service en ligne

Service **gratuit** et sécurisé permettant aux **entreprises** et aux travailleurs **indépendants** de gérer leur compte en ligne :

Consulter votre compte Urssaf

Calcul, déclaration et paiement des cotisations

Adhésion à la mensualisation ou au prélèvement automatique trimestriel

Accès aux **attestations** de vigilance

Demande de **modulation** des versements provisionnels ou de **délais de paiement**

Transmission d'une DPAE

Échanger avec un conseiller Urssaf via la messagerie

Liste des professionnels pouvant créer un compte en ligne Urssaf

La liste des professionnels concernés par ce service est la suivante :

Employeur

Artisan / Commerçant / Profession libérale non réglementée, dont gérant majoritaire

Profession libérale réglementée dont gérant majoritaire avec siret

Profession libérale réglementée : gérant majoritaire sans Siret

Praticien et auxiliaire médical (Pam)

Conjoint collaborateur Pam (praticien et auxiliaire médical)

Offre simplifiée pour les médecins remplaçants (RSPM)

Conjoint collaborateur de chef d'entreprise profession libérale

Tiers mandaté : à l'issue de votre inscription en ligne, merci de bien vouloir contacter votre Urssaf. Un conseiller réalisera le paramétrage de votre compte en ligne, afin de vous permettre d'effectuer le rattachement de vos comptes clients

Frontalier en Suisse

Bénéficiaire de la Puma (protection universelle maladie)

Entreprise du secteur pharmaceutique

Organisme complémentaire redevable de la TSA

Activité relevant de l'économie collaborative

Artiste-auteur, diffuseur

Marin indépendant

VRP multicarte



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00